

## FORMATION EN CÂBLAGE

## La Suisse romande va de l'avant

Les cantons romands, en particulier alpins, souhaitent développer l'exploitation de bois par câble-grue. Pour favoriser cette technique, des cours de formation seront organisés cette année, puis, par la suite, des collaborations transfrontalières sont envisagées. Dans ce domaine, ce ne sont pas les idées qui manquent.

Par Johanna Beck\*



Photos: François Sandmeier, CFPF

Débardage de résineux par câblage en terrain irrégulier.

ment, les avantages de ce type d'exploitation sont également d'ordre écologique et durable. En effet, contrairement aux méthodes traditionnelles, l'utilisation des méthodes de câblage permet de conserver et de protéger les sols, tout en donnant accès à la matière première difficilement mobilisable. Elle est aussi beaucoup moins onéreuse et polluante que le travail par hélicoptère. Outre les terrains à forte déclivité ou à topographie complexe, les méthodes de câblage présentent l'avantage de permettre l'entretien de zones particulièrement délicates, telles que marais, zones de protection particulière ou autres types de surfaces sensibles et par là même, la mobilisation de matière première difficile d'accès. Au final, une quantité plus importante de bois pourrait être exploitée de manière durable.

La préparation du projet «formation câblage Suisse romande» a débuté en 2013. Puis, la même année et la suivante, des moniteurs spécialisés dans ce domaine technique ont été recrutés et formés. On en compte aujourd'hui huit en Romandie. En 2015, la formation continue en câblage a été mise en place. On y enseignait notamment l'abattage pour le débardage par câble, la sécurité au travail sous les lignes de câbles, la planification et la réalisation de lignes de câbles. Des câbleurs et des forestiers-bûcherons ont été formés à l'exploitation au câble, ce qui permet ainsi le maintien et le développement des savoir-faire, l'un des objectifs de cette nouvelle formation.

### Que réservent 2016 et 2017?

Deux types de formations seront dispensés pendant cette période: une formation de base niveau CFC et une formation continue réservée aux câbleurs chevronnés. Dans le premier cas, il s'agit d'un cours interentreprises intitulé «Bûcheronnage pour le câblage (CIC)» destiné

En Suisse romande, la motivation à organiser une formation en câblage est bien présente. Et elle remonte à quelque temps déjà! Le projet est porté par le Centre de Formation Professionnelle Forestière du Mont-sur-Lausanne (CFPF), le Canton de Fribourg et Forêt Valais; tous les autres cantons romands (Neuchâtel, Jura, Jura

bernois et Genève) ont répondu présents. De même, l'Ecole de Maienfeld, le CEFOR de Lyss et les entrepreneurs forestiers sont partenaires du projet.

Les objectifs d'une formation en câblage en Suisse romande sont multiples. Il s'agit tout d'abord de conserver et de développer le savoir-faire en la matière dans nos contrées. En parallèle, lors de l'exploitation de forêts par câble-grue, il est indispensable de pouvoir assurer aux travailleurs une sécurité optimale. Finale-

\* Johanna Beck, spécialiste en environnement et bois-énergie, Chavannes-près-Renens (VD).

## Projet Interreg bientôt sur les rails

En parallèle à la mise en place de la formation 2016–2017, un projet Interreg en câblage est en gestation. Ce dernier devrait débuter en septembre 2016 pour perdurer jusqu'en 2019. Interreg est un programme européen de coopération et de développement de solutions communes entre régions transfrontalières, transnationales ou interrégionales dans des domaines variés, dont celui de la forêt. Il est financé, entre autres, par le Fond européen de développement économique et régional (FEDER).

Le projet «Formicâble» a pour but de mutualiser les savoir-faire franco-suisses et de maintenir les emplois dans la filière, en développant la technique de câblage en France comme en Suisse, les deux pays ayant le même objectif d'accroissement de la mobilisation de bois, notamment en montagne. En effet, la France a récemment perdu le savoir-faire dans les techniques de câblage. Pourtant, le potentiel bois-énergie notamment est énorme dans certaines régions difficiles d'accès. Il s'agirait alors de remettre le câblage en route pour répondre à la demande grandissante en bois-énergie, cette énergie locale et renouvelable.

«Formicâble» sera donc un projet de collaboration entre la Savoie, la Haute-Savoie et les cantons du Valais, de Vaud, de Fribourg et du Jura. Les écoles de Lyss et de Maienfeld, ainsi que l'AREF (Association romande des entrepreneurs forestiers) et l'AREV (Association romande des entrepreneurs forestiers valaisans) joueront un rôle actif dans le projet. Les cantons du Jura bernois, de Neuchâtel et de Genève seront pour l'instant plutôt observateurs. Il en découlera une identification des zones à câbles afin d'augmenter la mobilisation de bois, l'élaboration d'un guide de référence en câblage et une offre en formation, aussi bien continue qu'initiale.

aux apprentis forestiers-bûcherons de 3<sup>e</sup> année. Ces derniers pourront alors apprendre les méthodes d'abattage et de façonnage pour le débardage par câble. Deux cours-pilotes ont eu lieu en Valais en 2014–2015, qui ont remporté un vif succès. Dans le deuxième cas, un panel

de formations diverses sera proposé aux câbleurs, tel que par exemple: accès sur fût et sauvetage, sécurité du câblage lors de la récolte et du bûcheronnage, montage et démontage de câble-grues mobiles et conventionnels. En 2017 sera également ouverte, dans le même cadre,



Installation de câblage et récolte de résineux en zone montagneuse, ici dans les Préalpes.

une formation pour les gestionnaires de forêts sur le thème de la planification de récolte par câble.

Pour rappel, il existe également une formation modulaire de spécialiste en câblage avec brevet fédéral ([www.codoc.ch](http://www.codoc.ch)). Cette formation sera accessible en Suisse romande très probablement dès 2018.

Pour donner un aperçu complet de ce projet, il reste à mentionner la volonté de mettre sur pied un parc pédagogique de câblage. Sur l'exemple des marteloscopes (surfaces forestières dédiées à l'apprentissage du martelage), un «câbloscope» pourrait prochainement voir le jour en Suisse romande. Ainsi, une surface forestière serait mise à disposition pour des exercices de planification de récolte par câble, de montage, de démontage et de piquetage de lignes. Y seraient également présentés des exemples d'haubanage de piliers artificiels et non artificiels et d'enclaves de divers types.

Pour terminer, nous informons que l'Association câblage Suisse romande (ACSR) a été créée tout début 2016, tout d'abord pour les besoins des deux projets, suisse et transfrontalier. A terme, cette association pourrait évoluer et représenter ainsi que défendre les intérêts des câbleurs romands.

### Informations:

[www.formation-forestiere.ch → formations/specialiste-cablage.html](http://www.formation-forestiere.ch/formations/specialiste-cablage.html)



L'apprentissage du débardage par câblage se fait très bien en terrain régulier.

# Cet article est tiré de



L'unique revue forestière de Suisse entièrement rédigée en français

Revue spécialisée dans le domaine de la forêt  
et du bois, paraît 11 fois par an

**Editeur:**  **ForêtSuisse**  
Association des propriétaires forestiers

Président: Max Binder  
Directeur: Markus Brunner  
Responsable d'édition: Urs Wehrli

**Rédaction:**  
Rosenweg 14, 4501 Soleure  
Tél. 032 625 88 00, fax 032 625 88 99  
laforet@foretsuisse.ch  
Réd. en chef: Fabio Gilardi (fg), gilardi@foretsuisse.ch  
Réd. adjoint: Alain Douard (ad), douard@foretsuisse.ch

**Administration:**  
Rosenweg 14, 4501 Soleure, tél. 032 625 88 00,  
fax 032 625 88 99, www.foretsuisse.ch

**Annonces:**  
Gassmann Media SA, Roger Hauser,  
chemin du Long-Champ 135, CH-2501 Bienne  
T +41 32 344 83 83, M +41 79 669 92 55  
service@gassmann.ch

**Abonnements:**  
Manuela Kaiser, kaiser@waldschweiz.ch

**Prix de vente:**  
Abonnement annuel: Fr. 89.–. Prix spéciaux pour apprentis,  
étudiants, retraités et groupes. Prix à l'unité: Fr. 10.–

**Tirage:**  
1654 ex. (REMP 22.9.2015)

**Impression:**  
Stämpfli SA, Wöflistrasse 1, 3001 Berne

La reproduction des articles est autorisée uniquement  
avec l'accord de la rédaction.  
Mention des sources obligatoire

Label de qualité  
du groupe presse  
spécialisée  
de l'Association  
de la presse suisse



ISSN 0015-7597



**OUI, JE M'ABONNE À LA FORÊT** (onze numéros par an)

Tarifs 2016: Fr. 89.– par an  
Fr. 59.– par an (apprentis, étudiants, retraités)  
Fr. 118.– ou euros 98.– par an (pour l'étranger)

Entreprise/Nom/Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NPA/Lieu \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

**Vous pouvez imprimer cette page, découper le coupon et l'envoyer par la poste à:**  
Service abonnements, LA FORÊT, ForêtSuisse, Rosenweg 14, CH-4501 Soleure  
ou utiliser le bulletin d'abonnement en ligne